

Collectivité :

Commune de Landéan

Plan de financement prévisionnel de l'opération de : Démolition - reconstruction de la salle des sports Mégalthes

Coût estimatif de l'opération				
Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement				
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
Maîtrise d'œuvre			A proratiser le cas échéant	
Groupement de Maîtrise d'Œuvre	TRICOT ARCHITECTURE	90 000,00 €		
Études complémentaires / frais annexes			A proratiser le cas échéant	
Diagnostic amiante / plomb / parasitaires	Bativisa	1 195,00 €		
Geotechnique	Sol Exploreur	5 856,00 €		
Assistance à maîtrise d'ouvrage	Orchestr'Am Pays de Fougères	12 100,00 €		
Coordinateur SPS	IPAC Conseil	4 192,50 €		
Contrôle technique	SOCOTEC	7 085,00 €		
Sous-total études / frais annexes		30 428,50 €		
Sous-total MOE/Études		120 428,50 €		
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)			A détailler le cas échéant	
Travaux de démolition / reconstruction	Estimation APD	1 003 000,00 €		
Sous-total travaux ou acquisitions		1 003 000,00 €	0,00 €	0,00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		1 123 428,50 €	0,00 €	0,00 €
Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
ETAT / DETR		Sollicité	210 000,00 €	18,69%
Autres aides	Agence Nationale du Sport	A solliciter	300 000,00 €	26,70%
Sous-total aides publiques		Taux de financement public		510 000,00 € 45,40%
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			0,00 €	
Part de la collectivité	Fonds propres		613 428,50 €	
Participation du maître d'ouvrage			613 428,50 €	54,60%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			1 123 428,50 €	

Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus qui est conforme à celui sur lequel le conseil municipal, de communauté ou syndical s'est prononcé.

Fait à : Landéan
Le : 24/01/2025

Signature (nom et qualité) et cachet
M. Franck ESNAULT
Maire de Landéan

